

professions suivantes : professeurs et institutrices, teneurs de livres, comptables, employés de commerce, ouvriers de professions diverses, garçons de magasin, de bureau, gens de service, etc.

Cette excellente société est tous les jours plus appréciée par les patrons. Aussi en a-t-elle fait naître de semblables. Des sociétés de secours mutuels se sont préoccupées de s'adjoindre un service d'emplois. De plus, deux sociétés de travail ont été fondées sur le modèle de celle de Paris, avec son concours, et particulièrement celui de son digne et dévoué président, M. Ferdinand Rossignol.

La *Société du travail*, qui siège à la mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, fonctionne et a produit d'excellents résultats en 1872.

Son principe fraternel, son but, ses espérances, sont les mêmes que ceux de la Société protestante.

Cette jeune société a déjà recueilli plus de 500 souscriptions et a placé un millier de personnes dans les professions les plus diverses.

A côté de cette société, s'est fondée, le 23 novembre 1871, sur l'initiative de M. F. Rossignol, une autre association du même genre : la *Société du travail en faveur du personnel des travaux publics et du bâtiment*. Cette société professionnelle a pour but de fonder une association entre les ingénieurs civils, architectes, industriels, constructeurs, entrepreneurs, et d'établir un lien amical entre les patrons et leur personnel dirigeant. La Société des travaux publics, qui a tenu sa